

COMPTE RENDU

Atelier de concertation habitante du 6 juillet 2021

1 / CADRE DE VIE

1. Place de la voiture

a. A Seignosse Bourg

- Globalement, les habitants trouvent que la circulation automobile dans le Bourg est trop présente, (trop rapide, trop dangereuse, cause de nuisances sonores et visuelles et de pollution.) Selon eux, la circulation automobile doit-être limitée, notamment au bourg, au golf, et avenue Charles de Gaulle. Beaucoup formulent aussi un besoin de pistes cyclables.

- C'est uniquement l'été que les habitants rencontrent des difficultés à se garer en centre-bourg, notamment aux alentours des commerces. Les habitants proposent la création de places de parking supplémentaires en périphérie directe du cœur de bourg.

b. A Seignosse Océan

- Selon les habitants, la circulation automobile à Seignosse Océan est trop présente - en été uniquement. Certains proposent de passer en zone 30 les grands axes (Av. Chambrelent notamment). Ils proposent également d'organiser les voies en faveur des zones piétons / et vélos.

- Pour se rendre à la plage, les habitants expriment des difficultés à se garer essentiellement en haute saison (14 juillet / 15 août). Les habitants sont d'accord pour dire que la place dédiée au stationnement à proximité de la dune est trop importante. Ils accepteraient de se garer plus loin et seraient prêts à marcher 10 minutes maximum pour aller à la plage, à condition de pouvoir y aller en toute sécurité. Cependant, ils trouvent important de garder des places pour les riverains et de prendre en compte la présence de familles, avec enfants, matériel de plage, poussettes, etc.

2. Mobilités douces

a. En général sur la commune

- Les moyens de transports les plus utilisés en dehors de la voiture sont le vélo et la marche.

- Avec le développement du vélo électrique celui-ci peut être vu par certains comme une alternative à la voiture pour l'accès à l'Océan depuis le Bourg.

- Consensus largement partagé sur le besoin de développer les pistes cyclables Bourg-Océan avec 2 parcours évoqués : liaison Bourg/Bourdaines et liaison Bourg/Casernes.

b. A Seignosse Bourg

- Les habitants s'accordent sur un manque de pistes cyclables au sein du bourg, pour relier de manière sécurisée les différents quartiers aux commerces et équipements. Ils trouvent que le bourg n'est pas adapté aux déplacements piétons. Plusieurs pistes sont évoquées : créer des trottoirs ou en élargir d'autres, améliorer les revêtements, planter pour avoir des trottoirs plus ombragés ...

c. A Seignosse Océan

- Les habitants trouvent de façon générale le secteur Océan insuffisamment adapté aux déplacements vélo et piéton (liaison aux plages et entre les plages, liaisons aux équipements et commerces, liaisons inter-quartier, liaison aux parcours dans la forêt, nouvelle liaison Bourg-Océan, ...)
- Evocation de la création d'une continuité douce à l'arrière de la dune sur tout le long du secteur plage. Certains vont plus loin en évoquant la mise en place d'un périmètre uniquement piéton / cyclable et accès riverains entre la dune et l'avenue Chambrelent.
- Certains habitants partagent le souhait de voir la promenade piétonne en haut de dune prolongée vers les Bourdaines.

3. Qualité des espaces publics

a. A Seignosse Bourg

- Les habitants trouvent qu'il n'y a pas assez d'espaces publics de convivialité dans le Bourg. Selon eux, il faudrait créer une ou plusieurs places publiques dans le centre bourg, notamment entre la mairie et l'école, autour du fronton, de l'église. Les usages qui devraient être créés et renforcés dans ces espaces : espaces de jeux dédiés aux enfants/aux jeunes/aux personnes âgées, terrasses de café et restaurants, parc ou square planté, endroits pour s'asseoir, faire une pause, bavarder etc.
- Les habitants trouvent globalement que le Bourg n'est pas suffisamment vert, et qu'il mériterait d'être plus planté d'arbres et ombragé. Selon eux le parc à l'arrière de la mairie pourrait être réaménagé, mais ne doit pas être construit ou réduit.

D'autres parcs / squares plantés pourraient, selon certains, être aménagés ailleurs dans le Bourg.

- Globalement les habitants partagent l'idée que dans les quartiers périphériques du Bourg, les espaces de respirations non construits et arborés apportent de la qualité au quartier.

La mise en valeur du réseau des ruisseaux qui traverse discrètement le Bourg semblent importante pour les habitants. L'idée de les rendre visibles et de les mettre en valeur le long de parcours piétons séduit largement. Plusieurs personnes indiquent aussi l'importance de mettre en valeur le petit patrimoine bâti tel que les lavoirs.

b. A Seignosse Océan

- Globalement, les habitants trouvent que les espaces publics du secteur Océan sont délaissés et mériteraient d'être réaménagés. Sur ce secteur, des espaces de convivialité mériteraient d'être créés notamment autour du Tube et aux Bourdaines. Selon une majorité d'entre eux, ce secteur n'est pas assez végétalisé et n'a pas assez d'arbres de grande taille. Ces espaces sont trop bétonnés. La dune mériterait de reprendre plus de place.

4. Centralité, densité et commerces

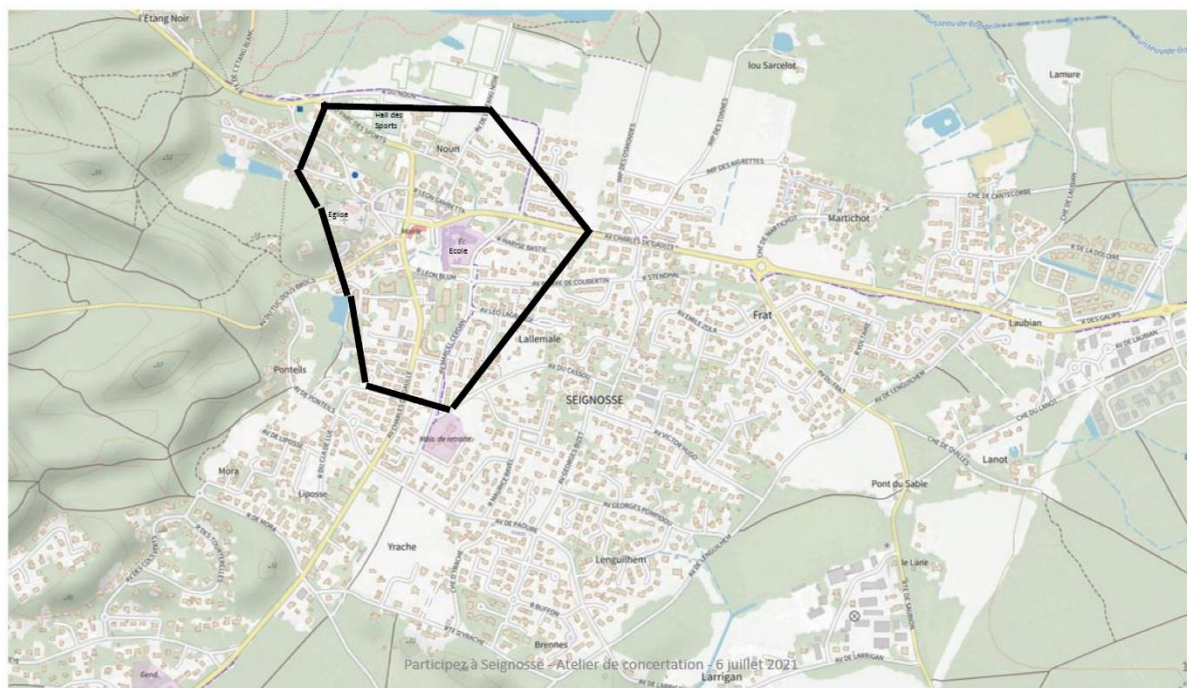
a. A Seignosse Bourg

- Besoin largement partagé de plus de commerces de proximité dans le Centre Bourg.
- La hauteur maximale des immeubles de logements collectifs acceptable selon la majorité des personnes présente lors de la restitution :
 - Dans le Cœur de Bourg : R+2 (voire R+3 selon certains)

- Dans les quartiers périphériques : plutôt R+1

Certains partagent aussi l'idée que la densification du Bourg par division parcellaire est à limiter : si une maison est rasée sur une parcelle elle ne doit pas être remplacée par des immeubles collectifs ou plusieurs maisons.

- Les limites du centre bourg tel que définies par les habitants :



b. A Seignosse Océan

Pour les habitants, le secteur Océan de Seignosse ne doit pas vivre uniquement l'été. Il est important de renforcer à l'année les commerces de proximité sur ce secteur.

2 / ARCHITECTURE

1. Patrimoine ancien

➤ Patrimoine local

- Les habitants reconnaissent l'existence d'un patrimoine architectural local à Seignosse avec un style et des valeurs locales correspondant à l'architecture traditionnelle landaise, même s'il est noté que d'autres communes telles qu'Hossegor et Capbreton ont un patrimoine local landais bien plus marqué.

➤ Protection des bâtiments

- Les habitants s'accordent sur le fait de protéger le patrimoine d'avant 2^{ème} guerre (seulement s'il n'est pas trop abîmé) en particulier les typologies caractéristiques de l'architecture locale, afin de préserver, valoriser et rendre accessible ce patrimoine peu mis en valeur.

2. Architecture « contemporaine »

➤ Patrimoine contemporain

- Les habitants s'accordent globalement à dire qu'il existe un patrimoine architectural contemporain à protéger : le bâti des années 1950 à 1970.

- L'autorisation de réaliser des « toitures plates » fait débat. Les avis penchent cependant plutôt pour privilégier les toits avec pentes, en particulier sur le secteur Bourg.
- Les habitants sont globalement favorables à encadrer les styles architecturaux des nouveaux bâtiments. Cependant selon une majorité d'entre eux une distinction doit être faite entre le Bourg et l'Océan : une architecture plus contemporaine est plus facilement acceptée sur le secteur Océan que dans le Bourg.
- De façon générale, les habitants sont plutôt favorables à privilégier une architecture issue des « modèles » architecturaux anciens.

3. Extension, surélévation

➤ Maisons existantes :

- Les habitants sont en majorité d'accord avec le fait d'encadrer et de réglementer les extensions ou surélévations de bâtiments existants.

4. Le Penon : un patrimoine ?

➤ Patrimoine du Penon

- Les habitants sont globalement d'accord pour dire qu'il existe un patrimoine architectural au Penon qu'il faudrait faire évoluer et rénover.
- De nouveaux styles architecturaux peuvent y être envisagés, seulement si c'est cohérent avec le patrimoine existant

5. Densification

➤ Construction de résidences

Les habitants s'accordent à dire qu'elles sont plutôt nécessaires au Bourg, mais qu'elles ne doivent pas pour autant détruire la forêt.

➤ Styles architecturaux

- Parmi les références communales présentées, les habitants plébiscitent plutôt les immeubles collectifs présents dans le bourg de hauteur moyenne (R+2) et qui proposent une réinterprétation contemporaine d'un vocabulaire traditionnel landais. L'intérêt des terrasses, loggias et balcons dans ces immeubles collectifs est mis en avant.
- D'autres immeubles au vocabulaire architectural plus austère (grande simplicité de la façade, petites ouvertures, absence de balcon ou terrasse) sont à contrario décrits comme « à éviter ».

6. Couleurs et matériaux

➤ Réglementation des couleurs et matériaux ?

- Les habitants s'accordent globalement sur le fait de réglementer les couleurs et les matériaux utilisables. La présence d'une végétation dense sur la parcelle est cependant perçue comme un élément favorisant l'intégration bâtie, qui permet d'accepter des styles architecturaux, couleurs et matériaux plus variés.
- Le « style landais » est cité comme une référence à privilégier dans l'usage des couleurs, matériaux et formes bâties.

➤ Bardage

- Le bardage bois est globalement apprécié par les habitants, en tant que référence à l'architecture locale.

- Il est précisé par les architectes qui animent l'atelier que seul le bardage vertical est une référence traditionnelle, et non le bardage horizontal (pourtant fréquemment retrouvé sur le commune). Spontanément les habitants ne font cependant pas de distinction entre ces différentes typologies.
- **Matériaux**
- La majorité des présents s'accorde à dire que le PVC est à éviter, voire à interdire, en tout cas pour les bardages.
- Certains disent ne pas apprécier le béton brut ou le bac acier en toiture.
- Le bois pour les menuiseries et les bardages, ainsi que les toitures en tuiles sont à contrario largement appréciés.
- **Couleurs**
- Pas véritablement de consensus sur l'autorisation ou non d'utiliser des couleurs vives qui ne sont pas du goût de certains.

3 / PAYSAGE ET TRAITEMENT DES LIMITES

1. Diversité de traitement des limites

- **Observation des différences dans le traitement des clôtures, et dans la végétalisation des jardins selon les secteurs et quartiers de la commune**
- Les habitants notent des différences générales de traitement des clôtures entre les secteurs Bourg et l'Océan, même s'il est noté que des typologies très diverses existent sur les 2 secteurs :
 - au Bourg : clôtures globalement plus opaques en PVC ou maçonnerie
 - sur le secteur Océan : des clôtures globalement plus végétalisées et plus transparentes
- **Styles et années de construction des maisons**
- Les habitants notent de façon générale une disparition dans les constructions récentes ou les rénovations de la clôture dite « traditionnelle » plutôt basse, transparente et végétalisée. Ils observent aussi une régression de l'homogénéité au sein des clôtures.
- **Homogénéité des clôtures**
- Pour une majorité d'habitants il serait souhaitable de tendre vers une harmonie, en tenant compte des spécificités des quartiers au sein du Bourg et du secteur Océan. Une majorité d'habitant partagent l'idée de donner des orientations en matière de hauteur, de couleurs et de matériaux, sans pour autant contraindre trop fortement.

2. Opacités et transparences :

- **Clôtures à claire voie :**
- Les habitants reconnaissent majoritairement que les clôtures à claire voie (c'est-à-dire en partie perméables) offrent depuis la rue un paysage plus riche et plus agréable à regarder. Cependant ils sont très partagés sur l'idée d'imposer ce type de clôture car pour une majorité d'entre eux il est important de laisser chacun libre de pouvoir préserver son intimité et s'isoler des vues sur son jardin depuis la voie publique ou vis-à-vis de ses voisins. De nombreuses personnes s'accordent à dire : « tout dépend si je me place du point de vue du passant pour qui le paysage perçu est plus agréable, ou si je suis chez moi ».

➤ **Portail à claire voie :**

- Les habitants reconnaissent majoritairement que les portails à claire voie sont plus esthétiques que les portails pleins, notamment le portail à claire voie en bois qui est apprécié. Mais une majorité d'habitants pense qu'il ne doit pas être imposé.

➤ **Clôtures opaques :**

- Les habitants notent que la végétation (présence d'une haie ou de plantations en second plan) participe positivement à l'intégration des clôtures, en particulier des clôtures pleines. Ils pensent majoritairement qu'un accompagnement végétal devrait être encouragé, voire imposé.

3. Matériaux et couleurs :

➤ **Matériaux :**

- Concernant les toiles plastiques (souvent vertes ou noires) en clôture, une majorité d'habitants considère qu'elles sont inesthétiques et seraient à déconseiller, voire à interdire.
- Concernant les clôtures en PVC les avis sont plus partagés : certains pensent qu'elles devraient être déconseillées, d'autres les trouvent acceptables en particulier si elles sont à claire voie et/ou accompagnées de végétation.

➤ **Couleurs :**

- Pour une majorité de personnes, les couleurs sobres sont à favoriser et les couleurs trop vives à limiter à une palette bien précise
- Une majorité d'habitants pense souhaitable d'accorder les couleurs des clôtures à celle du portail, et à celle des menuiseries de la maison.

4. Harmonie avec l'architecture :

➤ **Clôture et architecture de la maison :**

- De façon générale il est noté que les clôtures et portails doivent être en harmonie avec les façades.
- Certains relèvent aussi qu'il est important d'accorder les styles et les époques : éviter l'ajout d'une clôture ou d'un portail moderne lorsque la maison est ancienne

➤ **Rapport entre la hauteur de clôture et la hauteur de bâtiment :**

Certains reconnaissent qu'il existe un rapport d'harmonie et de proportion entre les deux mais les avis sont partagés sur le fait de conditionner la hauteur maximale de la clôture à celle du bâtiment.

➤ **Rapport entre la hauteur de la clôture et la topographie du terrain :**

Pour une majorité d'habitants ce rapport n'est pas évident spontanément, mais après explication certains reconnaissent que lorsque le terrain est en pente et qu'il est végétalisé, la clôture s'intègre mieux, même si elle est pleine.

5. Végétalisation des limites et des jardins

➤ **Accompagnement végétal :**

- Les clôtures végétalisées sont largement préférées aux clôtures non végétalisées. La majorité des habitants s'accorde à dire qu'il faut favoriser la végétalisation des clôtures en associant des essences végétales diversifiées, favorables à la biodiversité.
- Les clôtures perméables qui laissent voir des plantations en second plan sont particulièrement appréciées pour leur esthétisme, malgré un débat sur l'intimité qu'elles garantissent.
- Les haies à port naturel sont globalement préférées aux haies taillées.

- Et les haies associant plusieurs espèces végétales sont largement préférées aux haies monospécifiques de type thuyas pour lesquelles une majorité d'habitant s'accorde à dire qu'elles devraient être interdites (hormis celles qui existent déjà).

- **Jardin :**

Les plantations d'arbres et de massifs arbustifs diversifiés sur plusieurs plans au sein du jardin sont regardées comme une alternative intéressante et particulièrement esthétique à la haie continue en limite de parcelle, mais réservée à ceux qui ont de grandes terrains.

6. Adaptation et diversité des plantations

- **Secteur Océan**

Les habitants sont largement d'accord pour s'inspirer de la flore locale et identitaire, et favoriser une diversification plus grande des essences plantées sur le secteur Océan.

- **Secteur Bourg**

Les habitants sont d'accord pour privilégier les essences issues de la flore locale et identitaire. Plusieurs personnes relèvent la nécessité de protéger les arbres existant dans le cadre des opérations de densification / renouvellement urbain.